

# SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

---

## SECURITE SOCIALE 2019-2020

---

A partir de septembre 2019, tous les étudiants doivent être affiliés à la CPAM ou sur le régime spécial des parents. La sécurité sociale étudiante (*appelée mutuelle étudiante*) est supprimée.

Pour d'informations sur la sécurité sociale sur ce [lien](#)  
Informations selon votre cas, sur ce [lien](#)

Mise à jour le 24 mai 2019

## CONTACT

[scoentrale@univ-perp.fr](mailto:scoentrale@univ-perp.fr)  
SEVEOH scolarité centrale  
Bât BASE A  
52 avenue Paul Alduy  
66 860 Perpignan Cedex 9  
Tél: 04 68 66 22 95

Horaires d'ouverture au public du 1er décembre au 30 juin :

- Lundi **8:00-13:00**
- Mardi **8:00-12:00**
- Mercredi **8:00-17:00**
- Jeudi **13:00-17:00**
- Vendredi - Fermé

Prendre contact au préalable en période de vacances scolaires ou de jours fériés